



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil quinze, le 12 février à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

**Étaient présents :** Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jean-Claude BOUROUH, Claude BRUCKERT, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Daniel FRERY, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Didier MATHIEU, Pierre OSER, Jean RACINE, Roger SCHERRER, Claude SCHWANDER, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT **membres titulaires** Myriam PISANO et Patrice SCHWARTZENTRUBER **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.**

**Étaient excusés :** Mesdames et Messieurs Marielle BANDELIER, Jacques BOUQUENEUR, Anissa BRIKH, Laurent BROCHET, Jacques DEAS, Christine DEL PIE, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, Sophie GUYON, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Cédric PERRIN, Frédéric ROUSSE, Bernard TENAILLON, Bernard VIATTE.

**Avaient donné pouvoir :** Mesdames et Messieurs Marielle BANDELIER à Fatima KHELIFI, Jacques BOUQUENEUR à Patrice DUMORTIER, Gérard FESSELET à Patrice SCHWARTZENTRUBER, Marie-Lise LHOMET à Josette BESSE, Robert NATALE à Pierre OSER, Bernard LIAIS à Denis BANDELIER, Thierry MARCJAN à Myriam PISANO, Cédric PERRIN à Jean-Claude TOURNIER, Frédéric ROUSSE à Didier MATHIEU, Bernard TENAILLON à Daniel FRERY

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Jeudi 2 février	Vendredi 3 février	En exercice	41
		Présents	25
		Votants	33

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Josette BESSE est désignée.

**2015-01-20 – Motion pour la Société DFI à DELLE**

*Rapporteur : Christian RAYOT*

Les salariés de l'entreprise DFI (Delle Fonderie Industrielle) de Delle nous ont informé de leur inquiétude quant à la nouvelle stratégie de l'entreprise. Cette dernière étudie le possible regroupement des activités de fonderie dans un site près d'Arbois dans le Jura, site concurrent à celui de Delle. Il semblerait que le site dellois ne conserverait alors, dans un premier temps, que quelques activités connexes à faible valeur de développement, fragilité renforcée par une évolution technologique défavorable à ce secteur d'activités.

Implantée de longue date sur Delle et comptant encore 35 salariés à ce jour, cette entreprise fait partie du paysage économique de la ville avec tout l'attachement et l'enjeu socio-économique que cela recouvre. Nous nous sommes saisis de cette problématique en urgence en s'assurant de l'écoute tant des salariés que de la direction à travers divers rendez-vous ces jours derniers en compagnie du maire de Delle, Pierre Oser. Il est essentiel de maintenir un dialogue constant propice à l'émergence de solutions nouvelles conformes au maintien et au renforcement de la présence de DFI sur Delle.

En ces temps de crise, il est du devoir de la Communauté de Communes comme de tous les interlocuteurs du monde économique et institutionnel d'être excessivement attentifs quant au devenir des entreprises et des emplois qu'elle regroupe. Malgré la concurrence des territoires exacerbée par la situation économique actuelle, il est utile de rappeler la présente dynamique du Sud Territoire associant une situation centrale dans le Nord Franche Comté, première entité industrielle de Franche Comté, et un savoir-faire industriel reconnu des femmes et hommes qui la composent (notamment dans la fonderie et le secteur de la sous-traitance automobile) pour y trouver un potentiel réel de développement.

A l'instar des actions innovantes de sauvegarde et d'appui aux entreprises locales déjà menées par la Communauté de Communes du Sud Territoire ( Lisi Delle 2, Rencast, CEB, Maison Blanche, Forges de Grandvillars,...), nous entendons rappeler :

- notre mobilisation pleine et entière dans le soutien des salariés pour le maintien de leur outil de travail sur Delle
- et notre volonté de trouver, d'un commun accord avec les responsables du site, les leviers nécessaires à la préservation et à la dynamisation de ce site en y engageant tout notre savoir-faire et notre connaissance du monde économique issus de 15 années de pratique assidue.

Espérant et veillant au bon aboutissement des actuelles réflexions dans un intérêt commun à tous.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- D'adopter la motion pour le maintien de la Société DFI à Delle.

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture le 19 FEV. 2015  
Et publication ou notification le 19 FEV. 2015

Le Président,

  
Pour le Président  
Le Vice-Président  
*Pierre Oxe*

Le Président,

Pour le Président  
Le Vice-Président



*Pierre Oxe*

